

Communiqué de presse n°12 – 20 mars 2019

Contact : ligue@auteurs.pro – Site : <https://ligue.auteurs.pro/>

MISSION MINISTERIELLE SUR L'AUTEUR ET L'ACTE DE CREATION : CONTRUIRE LE FUTUR

Le ministre de la Culture, Franck Riester, lors de son discours au salon Livre Paris a présenté une mission ambitieuse sur l'auteur et l'acte de création. Le ministre répond ainsi aux demandes de nombreux créateurs qu'avait portées la Ligue des auteurs professionnels lors de leur premier rendez-vous¹. Le ministre a annoncé qu'il confiait cette mission à Bruno Racine. La Ligue demande officiellement à être partie prenante de cette mission afin que des résultats concrets puissent être rapidement obtenus.



Pourquoi cette mission ?

Le ministre avait déjà acté le principe de lancer une réflexion sur le statut du créateur lors du festival de la BD d'Angoulême². Il a réitéré le constat qu'il avait déjà fait sur les difficultés du moment : « Nous devons nous interroger sur la place réservée aux artistes, aux créateurs, au sein de notre société. Ils nous alertent, depuis des années, sur leur précarité. J'entends les voix des auteurs, en particulier, qui s'inquiètent de voir l'écart se creuser, entre le temps qu'ils consacrent à la création et les revenus qu'ils en retirent. Cette évolution est due à des causes variées – qu'il s'agisse de dynamiques propres aux différents secteurs économiques concernés, ou de la mise en œuvre de réformes jugées peu adaptées. »

Le ministre a tenu à se tourner vers l'avenir : « Les conditions de la création artistique font l'objet, depuis trois décennies, d'une profonde transformation. Elles sont aussi différentes de celles d'hier, que de celles qui

s'imposeront demain. Ne soyons pas nostalgiques des temps passés. Au contraire : préparons-nous pour l'avenir. »

Le ministre, avant d'agir, a proposé de réfléchir. Cette réflexion doit « permettre de trouver le cadre le plus favorable à l'épanouissement de la création et de la diversité culturelle, pour les prochaines années. Cette réflexion doit être ambitieuse et réaliste, concertée et ouverte, multidisciplinaire et prospective, au service de tous les créateurs. »

Qui pour cette mission ?

Le ministre a décidé de confier cette mission à **Bruno Racine**, « un grand connaisseur des politiques publiques de la culture, et je connais son goût pour l'analyse des mutations de notre société ».

Bruno Racine a mené une longue carrière au service de la culture, notamment comme directeur de la Villa Médicis à Rome, puis président du Centre Georges-Pompidou et enfin président de la Bibliothèque nationale de France. Il a présidé en parallèle la Fondation pour la recherche stratégique et le Haut Conseil de l'éducation. Une partie des fondateurs de la Ligue des auteurs professionnels le connaissent bien, ayant travaillé avec lui au sein de l'Association pour la promotion de la bande dessinée à Angoulême. Créée en 2017 à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication à la demande du SNE, du SEA, du SNAC BD et des États Généraux de la Bande Dessinée, elle a réussi, sous sa présidence, à pacifier une situation complexe et a permis à tous les acteurs et financeurs du festival d'Angoulême de faire entendre leur voix.

Le ministre lui demande de construire une mission exigeante. « Cette réflexion doit être ambitieuse et réaliste, concertée et ouverte, multidisciplinaire et prospective, au service de tous les créateurs ». Il a demandé à Bruno Racine de lui « faire des propositions pour constituer un collège d'intellectuels, d'experts et d'acteurs du secteur, qui permettra de nourrir ses réflexions : je pense à des sociologues, des universitaires, des philosophes, des économistes, des juristes... ». Le ministre a conclu en soulignant que les créateurs y seraient « étroitement associés ».

La Ligue demande que soient présents dès le départ dans la mission Samantha Bailly, Denis Bajram et Benoit Peeters. En premier lieu parce que cette mission répond aux demandes portées spécifiquement par la Ligue, dont ils sont tous trois fondateurs et membres du bureau. Mais aussi parce qu'ils sont tous les trois des auteurs fortement identifiés par les autres auteurs pour leur implication à les défendre ces dernières années. Enfin et surtout, parce qu'ils ont une expertise sur l'ensemble des sujets que va traiter cette mission, une expertise acquise dans le cadre des travaux des États généraux de la Bande Dessinée³ pour Benoit Peeters et Denis Bajram, dans le cadre de la présidence de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse pour Samantha Bailly.

Avec la Ligue, ils ont depuis élargi leur expertise aux questions qui concernent l'ensemble des auteurs du livre, mais ils restent avant tout des auteurs de terrain. Benoit Peeters, scénariste et écrivain, y adjoint son expérience d'universitaire et d'éditeur de littérature et d'essai. Denis Bajram, scénariste et dessinateur, a aussi été éditeur. Samantha Bailly, autrice, vidéaste, est particulièrement impliquée dans les nouvelles formes d'édition. Ils se montrent donc tous les trois très attentifs aux problèmes de tous les acteurs de la chaîne du livre. La mission ne peut se passer de leurs connaissances pratiques, pragmatiques et sociologiques des difficultés des auteurs mais aussi de l'ensemble du livre.

La Ligue prépare en parallèle une liste de personnalités qualifiées qui pourraient apporter leur expertise et leurs points de vue variés au travail de la mission.

Qu'attendre de cette mission ?

Ne nous le cachons pas : beaucoup d'auteurs n'ont ni le temps ni l'envie d'attendre. Leur pouvoir d'achat est pris en tenaille depuis plusieurs années entre la baisse des ventes de livres et des hausses continues de cotisations sociales. Beaucoup ne gagnent plus assez bien leur vie avec leur création et se retrouvent face à l'obligation de devoir cesser leur activité créative. Leurs problèmes auraient dû être pris à bras le corps bien plus tôt. Il y a une telle urgence que la Ligue ne cessera pas, pendant la mission, de réclamer de meilleures conditions de rémunération aux éditeurs, mais aussi aux organisateurs de manifestations culturelles. De même, la Ligue ne cessera de demander à l'État de mieux protéger les auteurs des conséquences négatives des réformes actuelles et à venir.

Mais la Ligue pense qu'il faut agir plus en profondeur. Il faut aux auteurs et aux artistes un projet plus ambitieux que de simplement réagir au coup par coup à chaque mauvaise nouvelle. Les auteurs ne doivent plus avoir à s'adapter à une dégradation continue de leur condition.

Alors, oui, la Ligue va s'engager pleinement dans cette mission ministérielle. Et ce sera long. Il va falloir mettre à plat la situation actuelle des créateurs. Il va falloir établir un constat, sans concession, il va falloir pointer tous les problèmes, et surtout comprendre exactement leurs origines. Il va falloir leur trouver des solutions pertinentes. Peut-être suffira-t-il d'améliorer sur quelques points l'existant pour les artistes et auteurs. Peut-être faudra-t-il un tout nouveau cadre, fiscal, social, légal, économique, un cadre qui sera non seulement plus favorable aux auteurs qu'aujourd'hui, mais aussi les défendra mieux et leur permettra de s'adapter aux profondes mutations à venir de leurs métiers, de leur pratique créative et de la diffusion de leurs œuvres. C'est un énorme travail, mais cela vaut la peine.

La Ligue se tient donc dès aujourd'hui à la disposition de M. Bruno Racine pour entamer ce travail fondamental pour l'avenir des auteurs et de la création en France. En sachant que la seule chose qui est interdite à cette mission est de ne pas aboutir à des résultats réels, concrets et qui changent la vie des créateurs. Les auteurs ne le pardonneraient pas.

Télécharger le discours de Franck Riester, ministre de la Culture :

<http://www.culture.gouv.fr/Presse/Discours/Discours-de-Franck-Riester-ministre-de-la-Culture-prononce-a-l-occasion-du-Salon-du-Livre-de-Paris-le-vendredi-15-mars-2019>

¹ <https://ligue.auteurs.pro/2018/12/16/la-ligue-recue-par-le-ministre-de-la-culture/>

² <https://ligue.auteurs.pro/2019/01/31/le-ministre-de-la-culture-annonce-une-reflexion-sur-le-statut-du-createur/>

³ <http://www.etatsgenerauxbd.org/etat-des-lieux/enquete-auteurs/>